

Les chasseurs protègent la route

Pour limiter les risques d'accidents dus aux animaux qui traversent la route pendant les battues, l'ACCA de Bessoncourt a investi dans des panneaux de signalisation.

« **P**our redorer l'image des chasseurs, il faut que nous dérangions le moins possible les autres usagers », affirme le secrétaire de l'ACCA (association communale de chasse agréée) de Bessoncourt, Laurent Casadei. « Les bois ne nous appartiennent pas », se plaît-il à répéter. « Il est normal que les vététistes et les promeneurs puissent y aller en toute sécurité. Il y a quelques années, déjà avec l'aide de la municipalité, j'ai fait poser des panneaux qui indiquent que l'on peut se promener

« Les bois ne nous appartiennent pas. On doit pouvoir s'y promener en sécurité, même pendant la chasse. »
Laurent Casadei, secrétaire de l'ACCA de Bessoncourt

dans les bois même pendant la chasse, et qui rappellent les précautions à prendre pour éviter tout danger. »

Le quinquagénaire se préoccupe aussi de sécurité routière. « Je suis motard, quand je rentre dans un bois, je ralentis, parce que comme je suis chasseur, je sais qu'un animal peut traverser à tout moment », dit Laurent Casadei. Cette année, le décès d'un motard entre Bessoncourt et Frais a particulièrement attiré l'attention du chasseur. « Il ne roulait pas vite, je suis pratiquement convaincu qu'il a freiné pour éviter un animal. »

Un coût de 1100 euros

Dès lors, Laurent Casadei a voulu limiter les risques, au moins pendant les battues. « Nous chassons de part et d'autre de la route, le gibier et nos chiens peuvent traverser. Nous mettons des petits panneaux bricolés, là, j'ai voulu faire quelque chose de plus voyant », explique-t-il. En cinq ans, on déplore à cet endroit une collision entre une voiture et un chevreuil, accident heureusement matériel. Deux chiens de chasse qui traversaient ont été écrasés.

En voulant concrétiser son idée, Laurent Casadei a découvert que la signalisation routière



Laurent Casadei veut protéger les usagers de la route des traversées de gibier. Photo Pascal LAINÉ

est très réglementée. Il lui a fallu acquérir des panneaux de forme et de dimensions homologuées, et surtout se rapprocher du conseil départemental pour faire valider l'implantation par un arrêté. « J'ai traité avec le service des routes. Les démarches administratives ont été longues, mais j'ai reçu un bon accueil. » La démarche de Laurent Casadei,

qui vise à installer des panneaux temporaires pendant les battues, a conduit le service des routes du Département à renforcer la signalisation permanente qui signale le danger de traversée d'animaux sauvages. « Il y avait des panneaux aux entrées du bois, ils en ont ajouté au milieu, dans les virages dangereux », précise le chasseur.

Il a fallu plusieurs mois à Laurent Casadei pour concrétiser sa démarche. Le budget, 1100 €, a été pris en charge à hauteur de 1000 € par la mairie de Bessoncourt. Les panneaux sont livrés. « On m'a promis que l'arrêté départemental serait signé le dernier week-end de novembre. »

Pascal LAINÉ